

TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F) SIAO Louvigny – CDD Association des Amis de Jean Bosco

Créés par une circulaire du 8 avril 2010, les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) ont vu leur existence consacrée au plan législatif par la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR). La circulaire du 17 décembre 2015 rappelle les missions du SIAO et les nouveautés introduites par la loi « ALUR ». L'article 30 de cette loi consacre le SIAO comme « plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile. ».

L'instruction du 31 mars 2022 relative aux missions des SIAO pour la mise en œuvre du Service Public de la rue au logement développe le cadre réglementaire et donne un cadrage opérationnel des missions et du pilotage des SIAO, pour, à la fois mettre en œuvre la politique du Logement d'Abord dans les territoires, et assurer l'effectivité et la performance du Service Public de la rue au logement.

L'AAJB EN BREF

- **38** établissements et services
- Plus de 9500 hommes, femmes, enfants et familles accompagnés
- **718** professionnels
- 13 directions d'établissements
- Un champ d'action riche:
 handicap, protection de
 l'enfance,
 logement/hébergement social
 et d'urgence, insertion
 professionnelle, personnes
 âgées, asile, médiation et
 parentalité.

Date de dépôt l'offre : 15/05/2024

DESCRIPTION DU POSTE

Le travailleur social, en articulation avec la coordinatrice de la mission hébergement-logement et la chargée d'études et d'observations, traite les demandes et procède aux orientations vers les structures d'hébergement/logement.

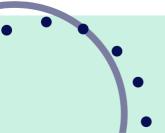
MISSIONS PRINCIPALES

Traitement des demandes d'hébergement et de logement et orientation

Traiter les demandes d'hébergement et de logement à partir de l'application SI SIAO, accompagner les utilisateurs du SI SIAO dans l'utilisation courante de l'application et procéder aux orientations vers les structures d'hébergement/logement en cohérence avec le parcours de la personne et en fonction de la disponibilité des places.

Participer à la vie institutionnelle

Participer aux réunions de service et institutionnelles, représenter le service lors de réunions extérieures.



Rejoindre l'AAJB c'est œuvrer au service des personnes en situation de vulnérabilité pour leur permettre d'être acteur de leur vie. C'est être acteur d'une société solidaire et inclusive. C'est intégrer un collectif engagé, porteur de valeurs humaines fortes. C'est aussi cultiver et développer ce pouvoir d'agir pour donner

PROFIL

- Diplôme d'Etat en travail social exigé (CESF, ASS, ES)
- Connaissance des enjeux des dispositifs et des procédures liées à la prise en charge des publics sans hébergement et/ou logement
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- > Sens de l'organisation, rigueur, capacité d'anticiper et de hiérarchiser les priorités
- Autonome, rigoureux et investi
- > Bonne capacité rédactionnelle
- > Sens de la pédagogie et aisance relationnelle
- > Savoir adapter ses propos en fonction des différents interlocuteurs
- > Appétence à travailler en équipe et au rendu compte

CONDITIONS

Type de contrat : CDD de 5 mois

Rémunération : Selon expérience et grille indiciaire en vigueur [CCNT du 15/03/1966]

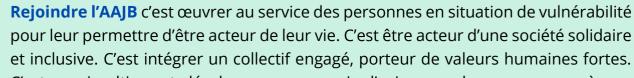
📵 **Autre :** Permis B

Poste à pourvoir : Dès que possible

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation à : si.secretariat@aajb.asso.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 09/06/2024

« A compétences égales, une attention particulière sera accordée aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L.5212-2 du code du travail ».



C'est aussi cultiver et développer ce pouvoir d'agir pour donner un sens à son